

Conseillers en exercice	45
Présents	27
Nombre de pouvoirs	10
Votants	37

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2025 – 036

VOTE DU BUDGET ANNEXE GEMAPI

Séance du 10 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril à 18h00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Gioux, au nombre de vingt-cinq sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 27 mars 2025.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

Gisèle ANTON (Suppléante Guy BRUNET) ; Jean-Pierre LANDET ; Jacques MOUTARDE ; Jean-Luc LEGER ; Catherine DEBAENST ; Didier TERNAT ; Alain DETOLLE ; Renée NICOUX ; Alain ROULET ; Philippe ESTERELLAS (à partir de 18h30 au point A.3) ; Philippe COLLIN (à partir de 18h10 au point information délibérations du Bureau) ; Benjamin SIMONS ; Marina BONIFAS ; Thierry LETELLIER ; Laurent LHERITIER ; Evelyne CHABANT ; Laurence CHEVREUX ; Pierrette LEGROS ; Christian ARNAUD ; Evelyne PINLON ; Jean-Louis JOSLIN ; Gérard AUMEUNIER ; Denis PRIOURET ; Monique DEPEIGE ; Didier MIOMANDRE ; Claude BIALOUX ; Valérie BERTIN.

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

Stéphane DUCOURTIOUX à Jean-Pierre LANDET ; Isabelle DUGAUD à Jacques MOUTARDE ; Michel GOMY à Jean-Luc LEGER ; Alexis TOURADE à Claude BIALOUX ; Serge DURAND à Valérie BERTIN ; Marie-Hélène FOURNET à Renée NICOUX ; Philippe LEFAURE à Alain ROULET ; Nadine RAVET à Didier MIOMANDRE ; Pascal MERIGOT à Pierrette LEGROS ; Jacques TOURNIER à Denis PRIOURET.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mesdames et Messieurs

Nadine HAGENBACH ; Céline COLLET-DUFAYS ; Thierry ROGER ; Marie-Françoise HAYEZ ; Bernard ROUGIER ; Annick BAUCULAT ; Jacques BŒUF, Roger FOUGERON.

Philippe ESTERELLAS (jusqu'à 18h30 au point A.3).

Denis PRIOURET présente le rapport suivant.

Les grandes lignes des budgets de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud ont été présentées lors du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 20 mars 2025.

Le budget annexe GEMAPI présente un excédent de fonctionnement d'environ 8 000 € et un excédent d'investissement d'environ 100 000 €.

Ces résultats positifs sont notamment destinés à finaliser le remboursement du budget principal de l'avance d'amorçage octroyée pour la gestion de la trésorerie lors de la création du budget annexe.

Au-delà, il est nécessaire de disposer d'une petite enveloppe à mobiliser tant pour le fonctionnement du services (équipements, etc.) que pour contribuer au financement des futurs programmes d'actions.

Les opérations réalisées en comptes de classe 4 (pour tiers) permettent d'optimiser la mobilisation de l'argent public en faveur du territoire par des contributions des bénéficiaires à l'autofinancement des travaux.

Pour l'année 2025, la taxe GEMAPI projetée à 44 500 € permettra principalement de couvrir les frais de fonctionnement. La section d'investissement intègre quant à elle environ 50 000 € de dépenses relatives aux projets 2025 des contrats Sources en actions # 3 et Hautes Vallées du Cher.

La proposition de budget primitif du budget annexe est jointe au présent rapport.

BUDGET GEMAPI PROPOSITION 2025			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011 - Charges à caractère général	18 000,00 €	70 - Produits des services	
012 - Charges de personnel et frais assimilés	96 000,00 €	73 - Fiscalité	44 500,00 €
65 Autres charges de gestion courante	2 334,79 €		
		74 - Subventions d'exploitation	64 800,00 €
014 Atténuation de produits	1 000,00 €	75 - Produits de gestion courante	
023 Virement	- €	77 produits exceptionnels	
042 Opérations d'ordre		042 Opérations d'ordre	
002 - Résultat reporté (déficit)		002 - Résultat reporté (excédent)	8 034,79 €
TOTAL	117 334,79 €	TOTAL	117 334,79 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
001 - Résultat reporté (déficit)		001 - Résultat reporté (excédent)	102 189,72 €
21 - Immobilisations corporelles	16 405,26 €	021 Virement	- €
16 remboursement d'emprunt	140 725,00 €	10 Dotations et fonds divers	- €
45 - Opérations pour compte de tiers	55 132,27 €	45 - Opérations pour compte de tiers	110 072,81 €
041 Opérations patrimoniales	- €	041 Opérations patrimoniales	
TOTAL	212 262,53 €	TOTAL	212 262,53 €

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 37
Adopté à l'unanimité

Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le projet de budget primitif du budget annexe GEMAPI pour 2025 tel qu'annexé.

Ainsi fait et délibéré le 10 avril 2025 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIEE le

Valérie BERTIN,
Présidente

